

L'espoir

Les élections municipales de dimanche prochain seront les premières depuis les Législatives de 2017. Elles doivent marquer le premier acte de la reconquête de la gauche.

Par définition, les Municipales sont des élections locales. Cependant, et cette année plus que jamais, elles interviennent dans un contexte national qui pèsera dans le choix des électeurs.

Le 15 mars, l'ensemble des électrices et électeurs pourra pour la première fois faire entendre sa voix et exprimer son désaccord vis-à-vis de la politique menée depuis 2017. L'ensemble des électeurs, car les « grands électeurs », pour leur part, ont déjà sanctionné Emmanuel Macron à l'occasion des élections sénatoriales de septembre 2017. Elles se sont traduites par une défaite cinglante du groupe LREM qui est passé de 29 à 21 membres. Cet avertissement n'a cependant pas été entendu.

Ce pouvoir n'écoute personne. Le projet de réforme des retraites est, à cet égard, caricatural. Personne, à part les députés LREM, ne soutient ce projet. Et pourtant, la majorité parlementaire persiste, allant même jusqu'à accepter que l'examen du texte soit interrompu par le 49.3 (voir page 4). Il ne reste aux Françaises et aux Français que leur bulletin de vote pour exprimer leur désaccord.

Mais ce scrutin ne doit pas être qu'une sanction. Il doit aussi être un vote d'espoir pour la gauche. Partout, les socialistes ont privilégié son union. Elle ne s'est pas réalisée partout. Mais elle reste l'objectif prioritaire, car elle seule permettra de faire émerger une alternative au face-à-face mortifère entre les libéraux



Olivier Faure à Besançon, le 4 mars

et les populistes qu'Emmanuel Macron s'acharne à vouloir imposer.

Le Parti Socialiste, donné pour mort et enterré par certains, est l'un de ceux qui présente le plus de candidat.es. Avec ses partenaires, c'est dans les mairies et les communautés de communes qu'il pourra démontrer la capacité de la gauche et des écologistes à engager les transitions écologiques et démocratiques avec l'ensemble des habitants.

« La gauche est belle quand elle est rassemblée », a rappelé Olivier Faure en meeting à Besançon, ville de gauche longtemps dirigée par le PS où Nicolas Bodin s'est effacé, pour se ranger derrière l'écologiste Anne Vignot.

« Face à ce pouvoir autoritaire, nous ne pouvons plus nous regarder en chiens de faïence et nous dire que nous sommes un peu plus beau que celui d'à côté. Personne ne nous pardonnera de ne pas avoir été capable de mettre en synergie le social et l'écologie et nous serons balayés aux prochaines élections. »

Les élections municipales seront les premières d'une série qui, avant la Présidentielle, concerneront les régions et les départements. Elles doivent être la première étape de la reconquête de la gauche.



SITE DE DEPOT



Aux urnes!

La gauche bretonne a rendez-vous avec son histoire dimanche.

Que de chemin parcouru depuis 2017! La vague qui devait tout balayer sur son passage a fini, comme toutes les vagues, par se retirer, laissant un goût amer à celles et ceux qui avaient cru à l'émergence d'un nouveau monde. Heureusement que les mairies, et plus généralement les collectivités de gauche, étaient là pour amortir le choc de la politique libérale du gouvernement d'Édouard Philippe.

Seule la gauche pourra relever les défis qui se présentent, parce qu'elle mènera toutes les transitions de front et surtout parce qu'elle le fera avec les citoyens, sans arrogance.

Par le vote de dimanche, nous choisirons les équipes qui auront la charge d'administrer nos communes pendant six ans, mais nous démontrerons aussi notre capacité à bâtir une force d'alternance social-écologique, en mesure de mettre fin au tête-à-tête entre Macron et Le Pen.

PS29

Seul en campagne

Avant même l'ouverture des bureaux de vote, on connaît déjà les résultats des élections municipales dans 64 communes de plus de 1 000 habitants dans le Finistère où une seule liste s'est déclarée.



Nous restons en permanence à l'écoute

Si ce phénomène est particulièrement important cette année, (23% des communes du Finistère) il n'est pas totalement nouveau. Mais il s'est fortement accentué depuis 2014, puisqu'à l'époque il ne touchait que 46 communes.

Surtout, il concerne, pour le scrutin de cette année, des communes comme Trégunc (26^e commune la plus peuplée du Finistère) qui comptent plus de 7 000 habitants, Saint-Martin-des-Champs (4 500 habitants), Riec-sur-Bélon (4 300 habitants), Plouvien (3 700 habitants) ou Saint-Thégonnec Loc-Eguiner (3 000 habitants).

À Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, Solange Creignou, tête de liste et candidate à sa succession, mène campagne comme si de rien n'était. **« Nous le devons aux électrices et aux électeurs »**, explique-t-elle. **« Nous travaillons sur notre projet depuis le**

mois de décembre et nous déroulons notre campagne comme s'il y avait deux listes. Nous nous sommes répartis en treize binômes, composé d'un.e élu.e sortant.e et d'un ou une nouvelle pour aller en porte-à-porte, à la rencontre de tous les habitants de la commune et leur présenter notre programme et les candidats», explique-t-elle. **« En plus c'est une excellente manière pour les nouveaux élus de connaître la commune et ses habitants. »**

« Nous menons notre campagne comme s'il y avait deux listes. »

« Une telle situation ne s'est pas vue dans notre commune depuis au moins trente ans », rappelle Sébastien Miossec, maire sortant de Riec-sur-Bélon et candidat à sa succession.

« Nous aurions préféré que les Riécois puissent avoir le choix entre deux projets, même si nous estimons évidemment que nos propositions sont les meilleures possibles. Nous aurions également préféré que des élus d'une autre liste siègent à nos côtés en Conseil municipal, pour enrichir constructivement nos échanges. »

La présence d'une seule liste aux Municipales signifie-t-elle la fin de la démocratie communale? Certainement pas. D'une part, parce que les têtes de listes concernées vont être d'autant plus vigilantes à associer l'ensemble des habitants à l'élaboration de leur projet. Même si la démocratie participative se situe toujours parmi les priorités des listes de gauche.

« Cette absence de "concurrence" nous laisse penser qu'une très large partie des Riécois est satisfaite du travail réalisé et de l'équipe en place. Nous avons tenu nos promesses, nous restons en permanence à l'écoute : cela explique aussi certainement le fait de n'avoir qu'une seule liste. » Même son de cloche dans le Léon. **« Au cours de ce mandat, les conseillers d'opposition ont souvent voté nos projets »,** rappelle Solange Creignou.

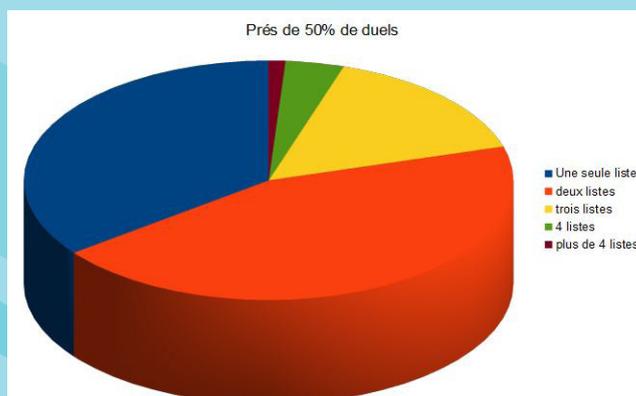
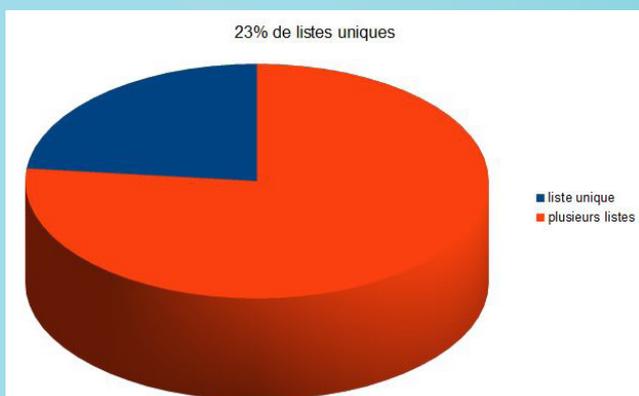


En campagne pour le respect des électeurs

D'autre part, si le nombre de communes à une seule liste a progressé entre 2014 et 2020, on constate que ce ne sont pas les mêmes qui sont concernées. Certes, trente communes n'avaient déjà qu'une liste en 2014 et n'en ont toujours qu'une en 2020. Mais on constate que dans seize cas, 2014 n'a été qu'un « accident » puisqu'au moins deux listes se présentent cette année. C'est notamment le cas au Folgoët, avec une seconde liste menée par Olivier Berthelot, à Plogoff ou à Plomodiern.

Au total, si on enlève les 64 communes à une seule liste et les 80 qui n'en ont que deux, il ne reste mathématiquement que 37 seconds tours potentiels.

Les listes aux Municipales en chiffres



Un clivage toujours bien vivant

S'il y a bien un enseignement à tirer des débats des Municipales, c'est que le clivage gauche/droite est encore puissant. Il suffit pour s'en convaincre de regarder le bilan des équipes sortantes à Morlaix, Douarnenez ou Quimper, ou les arguments des listes d'opposition à Brest ou Plouzané.



Pour des transports doux à Quimper

Pour sa part, le Parti Socialiste a proposé à ses candidats une série de propositions, sorte de boîte à outils, pour aider ses candidats.

Qu'il s'agisse de Morlaix ou de Quimper, le mandat qui s'achève montre bien que la démocratie participative ne fait pas partie de l'ADN des élus de droite puisque les équipes de gauche vont être obligées de tout reprendre à zéro tant les mandats qui terminent ont été affligeants dans ce domaine.

L'épisode du débat entre les candidats quimpérois sur *Tébéo* en dit long sur la conception de la démocratie et de la liberté de la presse selon Ludovic Jolivet : le maire candidat s'est octroyé le droit de choisir les animateurs du débat.

À Brest, la manière dont Bernadette Malgorn a élaboré sa liste et les propos qu'elle tient, laisse entrevoir, en cas de victoire, une gestion très autoritaire de la ville.

Les listes de gauche, au contraire, défendent une démocratie participative ambitieuse, passant, notamment, par la mise en place de budgets participatifs, selon des modalités à définir localement. Brest, qui en est à sa deuxième édition, pourra aller plus loin que certaines communes qui n'ont même jamais envisagé de permettre aux citoyens de défendre des projets.

La plateforme élaborée par le PS, dans le Finistère, propose également d'instaurer un droit d'adresse citoyen en Conseil municipal.

Police municipale et vidéo surveillance. Voilà la panacée pour les listes de droite en matière de tranquillité publique, alors même que personne n'a encore été capable de démontrer que les caméras puissent empêcher les délits.

Toujours dans la caricature, les candidats de droite se raccrochent au lieu commun éculé de la gauche laxiste. Mais il suffit de regarder l'évolution de la délinquance à Brest, Quimper ou Vannes pour constater que les formules toutes faites et les coups de mentons ont bien peu d'effets sur les délinquants.

« La lutte contre la délinquance doit rester une prérogative de l'État », rappelle, à chacune de ses réunions publiques, François Cuillandre. « Les collectivités locales, cependant, ont un rôle à jouer en matière de prévention et de soutien à la police, notamment en lui offrant des locaux adaptés à ses missions. »



Atelier démocratie à Morlaix

En matière de logement, les Finistériens attendent des actions volontaristes de la part des collectivités, pour rénover le parc HLM mais aussi pour construire de nouveaux immeubles adaptés à leurs attentes. À Morlaix, Jean-Paul Vermot s'engage à développer de nouvelles formes d'habitat collectif ou partagé pour nos aînés. Dans cette ville qui compte 1 400 logements vides, dont 500 en centre ville, la collectivité interviendra via une société publique pour racheter et réhabiliter ces immeubles.

La transition écologique passe par de nouveaux comportements, et par une réduction de l'usage de la voiture individuelle en centre-ville. Il suffit



Jacky Le Bris tête de liste à Plouzané

d'arpenter les rues de Morlaix ou de Quimper, et d'écouter les discours de leurs maires, pour s'apercevoir que le tout voiture a encore de beaux jours devant lui s'ils venaient à être ré-élus.

Au contraire, les candidat.es de gauche mettent l'accent sur le développement des transports en commun, comme à Brest avec une deuxième ligne de tramway allant de la gare à l'hôpital, en passant par les facs, ou la création de pistes cyclables comme à Quimper. La liste *Morlaix ensemble* propose de mettre en place des navettes électriques gratuites pour relier le centre-ville aux quartiers.

La plateforme programmatique du PS propose d'instaurer des COP26 territoriales de manière à associer et entraîner l'ensemble des forces vives à prendre des mesures concrètes pour limiter leur empreinte carbone. Elle propose également d'organiser, chaque année, un débat d'orientation écologique à l'image des débats d'orientation budgétaire.



Brest se dotera d'une COP26

Les votes des 15 et 22 mars engageront l'avenir de nos communes pour au moins six ans. Les choix qui seront faits seront déterminants pour la vie quotidienne des Finistériennes et des Finistériens en matière de logement, de déplacement, d'éducation ou de culture.

15 et 22 mars
Premier et second tours
des Municipales.

J-9

Bonnes campagnes
à toutes et à tous !

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1303 - Vendredi 13 mars 2020
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP



Motion de censure

Valérie Rabault

Après quelques jours de faux suspense, Emmanuel Macron a dégainé le 49.3 pour mettre un terme au débat parlementaire sur le projet de réforme des retraites alors même qu'allait être abordée la question du calcul des points. Pour le groupe socialiste et apparentés, Valérie Rabault a défendu une motion de censure.

« Vouloir réformer en quinze jours la retraite de tous les Français, qu'ils soient cheminots, avocats, professeurs, infirmiers, pompiers, agriculteurs, relève, au mieux, d'un amateurisme coupable, au pire, d'une volonté d'abîmer durablement notre modèle social.

Non seulement vous avez mis fin au débat mais, pendant les treize jours de séance, vous l'avez esquivé en ne répondant à aucune des interrogations légitimes que soulève une réforme d'une telle ampleur.

Ainsi, comment pouvez-vous parler de justice sociale quand pour la première fois dans l'histoire de notre système de retraite, le malus, qui s'applique lorsqu'on ne réunit pas toutes les conditions pour obtenir sa retraite à taux plein, sera calculé uniquement en fonction de l'âge de départ à la retraite et non de la durée de cotisation ?

Prenons le cas d'un ouvrier : il commence à travailler à 20 ans, cotise pendant quarante-trois ans, soit la durée actuelle de cotisation exigée, et part à la retraite à 63 ans ; puisque l'âge d'équilibre est fixé à 65 ans, il subira un malus de 10%, et ce, pendant toute la durée de sa retraite, pas uniquement lors de sa liquidation. A contrario, le cadre qui a eu la chance de faire des études, commence à travailler à 24 ans, cotise pendant la même durée de quarante-trois ans et part à la retraite à 67 ans, aura un bonus de 10%! Où est la justice sociale, monsieur le premier ministre ?

Comment pouvez-vous parler de justice sociale quand les chômeurs non indemnisés ne pourront plus, dans votre nouveau système, acquérir de droits à la retraite, alors qu'ils le peuvent aujourd'hui ?

Comment parler de justice sociale quand, de surcroît, ces périodes de chômage non indemnisées seront prises en compte dans le calcul de la retraite, alors qu'aujourd'hui elles sont mises de côté puisque le calcul de la pension repose sur les vingt-cinq meilleures années ?

Comment pouvez-vous parler de justice sociale quand une femme, salariée du secteur

privé, qui a un enfant, qui commence à travailler à 22 ans, et qui envisage de partir à la retraite à 63 ans, devra subir une décote de 5%, alors qu'elle peut aujourd'hui le faire à taux plein ?



Monsieur le premier ministre, comment pouvez-vous parler de justice sociale pour les agriculteurs qui ont cru en votre promesse de revalorisation de leurs retraites, alors que les 1,3 million d'entre eux aujourd'hui à la retraite n'auront rien du tout ?

Monsieur le premier ministre, tous ces exemples ne démontrent qu'une seule chose : votre tentative de passer sous silence les effets réels de votre réforme. Au mieux, parce que vous n'en connaissez pas tous les effets ; au pire, parce que vous voulez les cacher.

Dans les deux cas, quelle que soit votre raison, c'est antidémocratique ! C'est pour ce motif que mon groupe a décidé d'utiliser la possibilité, qui lui est accordée chaque année, de déclencher une commission d'enquête parlementaire. Celle-ci dure six mois et permet à la fois d'auditionner sous serment n'importe quel responsable politique ou administratif de notre pays et de procéder à des saisies sur pièce et sur place. Elle est l'un des outils qui permettent aux parlementaires d'exercer leur droit constitutionnel de contrôle de l'action du gouvernement. Entraver l'exercice d'un tel droit constituerait une atteinte profonde aux droits du Parlement.

J'espère, monsieur le premier ministre, que le gouvernement, en tant que garant du respect de la Constitution, n'aura pas cette tentation pour lui-même et saura prévenir sa majorité des risques que celle-ci ferait encourir à notre démocratie. (NDLR et pourtant, deux jours plus tard, les députés de la majorité ont empêché la mise en place de cette commission d'enquête).

Monsieur le premier ministre, vous avez souhaité engager la responsabilité de votre gouvernement sur ce projet de loi instituant un système universel de retraite. Vous ne nous avez donc laissé d'autre choix que celui de vous censurer, tant votre responsabilité est immense, à la fois parce que vous ne maîtrisez pas les conséquences de votre réforme et parce que certaines d'entre elles, que nous connaissons déjà, conduiront à appauvrir durablement plusieurs millions de nos concitoyens. »